Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Chêne-Bourg (création d'une zone sportive à l'avenue A.-M.-Mirany) (10877)

du 14 septembre 2012

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

[1] Le plan N° 29733-512, dressé par le département chargé de l'aménagement du territoire en date du 22 janvier 2009, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Chêne-Bourg (création d'une zone sportive à l'avenue A.-M.-Mirany), est approuvé.

[2] Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité III (pour les bâtiments comprenant des locaux sensibles au bruit) aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone sportive créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29733-512 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.

POST TENEBRAS LUX

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Office de l'urbanisme | **Direction des plans d'affectation et requêtes**

CHÊNE-BOURG

Feuilles Cadastrales : 21, 23

Parcelles N^os^ : Pour partie : 4512, dp 4189

Modification des limites de zones

Avenue A.-M. Mirany

Zone sportive
D.S. OPB III (pour les bâtiments comprenant des locaux à usage sensible au bruit)

PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'État le : | Visa : | Timbres :

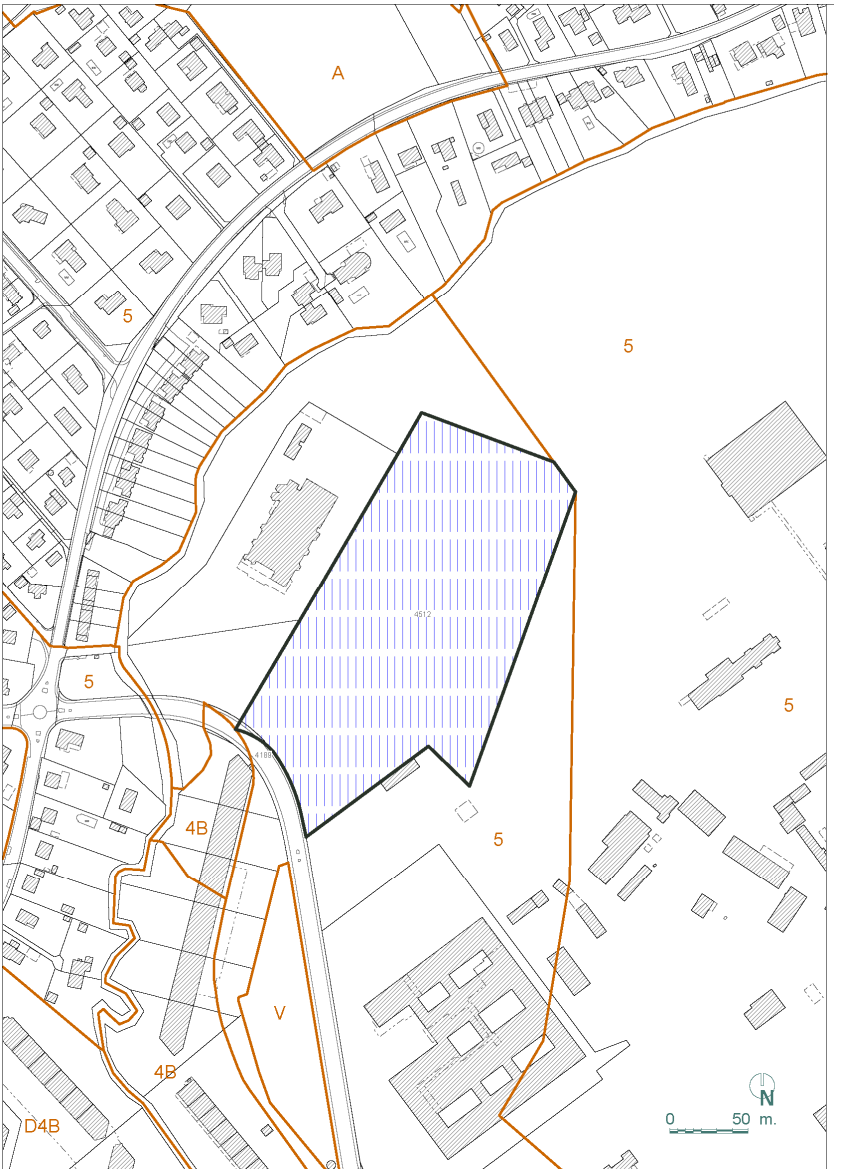
Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle	**1 / 2500**	Date	22.01.2009
		Dessin	OI.S/AVu

Modifications

Indice	Objets	Date	Dessin
	Implantation	25.06.2009	OI.S

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
03 - 00 - 050	**CBG**
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
512	
Plan N°	Indice
Archives Internes	**29733**
CDU	
7 1 1 . 6	



14.09.2012